



Année 2006
NUMERO 14

Date de parution
20 FEVRIER 2006

NITTELUB

MAIRIE DE SAINT AGNAN

SECRETARIAT:

Horaires d'ouverture :

LUNDI

10 H 00 A 12 H 00

MERCREDI

10 H 30 A 12 H 00

JEUDI

14 H 00 A 17 H 30

PERMANENCE

de Mme Le Maire

le jeudi de

18 H 30 A 19 H 30

Téléphone : 05 63 41 47 04

Télécopie : 05 63 41 47 04

Messagerie :

saintagnan.mairie@wanadoo.fr

Dans ce numéro :

EDITO 1

LE MOT DU MAIRE 1

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2

INFOS PRATIQUES : Environnement 2

LE PORTRAIT DU MOIS 2

LE COIN DES ASSOCIATIONS 3

ETAT CIVIL 4

LE RESPECT CA CHANGE LA VIE 4

EDITO

Le Nitellub est de retour après de longs mois d'absence. Toute l'équipe communication est heureuse de vous retrouver.

Ce bulletin municipal est votre bulletin.

Notre souhait est de vous faire participer à la rédaction des prochaines éditions.

Pour cela, nous aimerions organiser prochainement une réunion ouverte à tous si vous

le voulez bien.

Chacun d'entre vous, nous en sommes persuadés, avez des choses à dire.

Sujets de société, nouvelles rubriques....

Si vous êtes intéressé(e), adressez vous directement à la mairie ou laissez nous un message à l'attention de l'Équipe Communication.

Vous trouverez dans ce numéro les rubriques qui ont

fait le succès des précédents numéros:

Le mot du maire

Les infos pratiques

Le coin des associations

Et enfin une page sur les évènements récents et anciens de notre village.

L'Équipe Communication

LE MOT DU MAIRE

Après plusieurs mois d'interruption, je suis ravie de pouvoir de nouveau m'adresser à vous par le biais de ce bulletin.

J'en profite pour remercier l'ensemble des membres de l'Équipe Communication.

2005 a été marquée par de grands travaux (salle des fêtes, stade de foot.)

2006 sera tout aussi riche, même si les réalisations seront moins visibles. Cette année, l'accent sera mis sur des tâches plus administratives, mais tout aussi importantes pour le devenir de notre commune.

Il s'agira de l'établissement de notre document d'urbanisme. Cette carte communale définira, entre autre,

les zones destinées à la construction et celles qui resteront à usage agricole. C'est un véritable outil de gestion de notre espace qui sera, par le biais d'une enquête publique, soumis à votre approbation.

La mise en place de l'Internet Haut Débit sera un autre grand projet. Nous mettons tout en œuvre pour qu'en 2007 SAINT AGNAN ne soit plus une « zone blanche ».

Quel sera le système? Qui sera le fournisseur du réseau?

Ces questions sont encore aujourd'hui sans réponses mais au fil des bulletins, nous espérons pouvoir les apporter.

La campagne « LE RES-

PECT, CA CHANGE LA VIE » se poursuivra tout au long de l'année 2006.

Plusieurs actions, municipales ou associatives, vous seront proposées. C'est par le biais de manifestations conviviales que nous ferons vivre tous ensemble cette campagne.

Même si l'année est bien entamée, je renouvelle pour vous, votre famille et vos proches tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Brigitte PARAYRE

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Construction d'un local de stockage à la place de l'ancien vestiaire du foot. Ce local est destiné à entreposer les tables, chaises et tables de ping-pong qui posaient un problème de rangement dans la salle des fêtes.
- Suite à la démission de Françoise CALVET, création de deux postes d'agents contractuels des services techniques à temps non complet.
M. Alain CATHALA : Son rôle sera d'assurer l'entretien courant des installations communales et des espaces verts.
Mme Chantal MARTINEZ : entretien intérieur des locaux.
- État des lieux de la salle des fêtes: Après la réhabilitation de la salle, il a été décidé qu'un état des lieux réalisé par un des conseillers sera effectué avant et après toute utilisation de la salle des fêtes, afin de préserver ce lieu de vie.

INFO PRATIQUE PROTECTION DE L' ENVIRONNEMENT

La loi sur l'eau de 1996 a donné aux Maires autorité en matière de contrôle de l'assainissement pour l'habitat individuel non relié à une station d'épuration.

Pour être conforme, une installation doit avoir une fosse TOUTES EAUX, complétée par un dispositif, soit de tranchée d'épandage, soit un filtre à sable (selon la configuration du sol).

Cette compétence ayant été transférée à la Communauté de Communes (CCTA), c'est le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) qui est chargé d'effectuer les contrôles de bon fonctionnement, notamment en mesurant la qualité des rejets.

Si l'installation est non conforme, une information est transmise au Maire qui établira une mise en demeure demandant d'effectuer les travaux nécessaires.

Aujourd'hui, l'Agence de l'eau Adour Garonne se propose d'aider financièrement (à hauteur de 50 % des travaux plafonnés à 9 000 EUROS) des propriétaires volontaires à la réhabilitation de leur réseau.

Afin de pouvoir éventuellement bénéficier de cette aide, il est nécessaire de prendre contact avec la Communauté de Commune dans les plus brefs délais.

Seuls les dossiers déposés avant le 30 avril 2006 et retenus pourront bénéficier de subvention.

Pour vous inscrire et pour tout renseignement contacter M. LACOMBE au 05 63 41 89 12.

LE PORTRAIT DU MOIS : Alain CATHALA



Je suis né le 16 juillet 1956.

Je suis originaire de MONTCABRIER et j'habite à LABASTIDE SAINT GEORGES..

A SAINT AGNAN, je suis votre agent d'entretien.

Comme bénévole, j'aime m'occuper des enfants.

J'aime : le Foot, la pêche et la chasse.

Je joue au Foot vétérans à MONTCABRIER.

Je n'aime pas les gens injustes.

LE COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de SAINT AGNAN a repris ses concours de belote.

Nous vous rappelons que ces concours sont ouvert à tous sans inscription préalable.

Il suffit de venir à deux , et moyennant une participation de 6 EUROS par personne, vous jouerez 4 parties de 12 donnes.

A la fin de la soirée, des lots sont distribués en fonction de votre classement et tout le monde repart avec quelque chose!!!

La soirée se termine par une bonne soupe au fromage qui

vous est offerte par le Comité des Fêtes.

Voici les dates des prochaines soirées 2006 :

SAMEDI 25 FEVRIER

SAMEDI 11 MARS

SAMEDI 25 MARS

SAMEDI 8 AVRIL

Pour tout renseignement ou pour nous rejoindre,

Michel GASC : 05 63 41 42 90

Évelyne NOYRIGAT :

05 63 83 05 65

En ce début d'année, les activi-

FOOT- TENNIS

tés du SAINT AGNAN recommencent dans les trois sections.

LE TENNIS DE TABLE: le lundi soir

Renseignements: Michel SOULIE au 05 61 09 89 31.

LE TENNIS : l'école de Tennis, une fois par mois l'hiver et toutes les semaines à partir du 31 mars 2006.

Pour les adultes, les cartes tennis loisirs sont en vente.

LE FOOT revient sur le nouveau terrain de SAINT AGNAN avec

. l'école de Foot, les mercredi et samedi

. les seniors tous les dimanches matin.

Renseignements: Sandrine PEYRARD au 06 07 89 46 06

Danielle GENDRE au 05 63 41 94 71.

Meilleurs vœux à tous, le bureau.



DE sec-

CRECHE PARENTALE : LA PETITE FETE

La Petite Fête a grandi, nous accueillons maintenant jusqu'à 20 enfants par jour.

Notre jardin clôturé par la mairie de Garrigues, que nous tenons à remercier, a été étendu à l'arrière du bâtiment en prévision des chaleurs d'été!!

Plus d'enfants, plus d'espace mais aussi plus de partenaires : La commune de LABASTIDE SAINT GEORGES, a signé notre contrat Enfance. Ainsi, cette mairie rejoint SAINT AGNAN et GARRIGUES pour un partenariat simple et efficace: une participation aux frais d'accueil des enfants (de moins de 4 ans uniquement) de la commune concernée. Il ne s'agit pas, bien sûr,

de se substituer ni à l'école, ni à la garderie périscolaire; les communes prennent ces services et ces dépenses en charge via les écoles. Rappelons que nos deux principales sources de financement sont la CAF et les familles.

La Petite Fête poursuit ses rénovations. Une installation électrique toute neuve assure un chauffage efficace.

La rénovation de la cage d'escalier est maintenant à l'étude. Ces travaux sont financés par la CAF du Tarn, le Conseil Général et nos fonds propres. La Petite Fête se modernise en informatisant sa gestion.

Un nouveau don de matériel a permis de renouveler notre parc informatique. L'achat d'un logiciel, une session de formation et une assistance technique permanente ont été en partie financés par la mairie de SAINT AGNAN (que nous remercions).

Notre crèche, toujours parentale (dans la gestion et dans l'esprit), accueille de 8 heures à 19 heures les enfants et leurs parents du lundi au vendredi .

L'assemblée générale se tiendra le samedi 18 mars 2006.

Contact : 05 63 41 43 22

L' APE GARRIGUES LUGAN SAINT AGNAN

Association des Parents d'Élèves

Le rôle de l'APE est d'organiser des manifestations dans le but de récolter des fonds pour financer certaines activités des écoles non prises en charge par le SIRP.

Cette année, les manifestations de l'année 2006 sont :

Carnaval le dim. 19 mars:défilé costumé, goûter pour tous

Vide grenier le lundi 1er mai

Kermesse de fin d'année

Le bureau compte vivement sur la présence d'un maximum de familles. Si vous souhaitez participer à l'organisation de ces festivités, contactez :

Sabrina ESCURRENS :05 63 40 02 95

Carine LLAODEN : 05 63 58 78 06

Bruno VIDAL : 05 63 34 62 74

Jeanne SAINT AGNES : 05 63 58 31 69

THEATRE

L'association « Vivre à Saint Agnan » vous souhaite une excellente et chaleureuse année 2006. Elle vous propose tous les vendredis soir de 20 à 22 heures un rendez - vous à la salle des fêtes pour découvrir le théâtre.

Venez nous rejoindre, c'est ouvert à tous à partir de 15-16 ans.

Nous vous garantissons deux heures de détente absolue.

Contacts :

Véronique DALLA ROSA :

06 03 71 54 49

Luc BERAL :

05 63 58 20 92

QI GONG / TAI CHI CHUAN

L'association OASIS propose des cours à la salle des fêtes de Saint Agnan les lundis matin et jeudis soir.

QI GONG : thérapie de maîtrise du corps et de l'esprit, fondée sur la concentration mentale, la mobilisation du QI de l'organisme et le contrôle conscient de soi-même.

TAI CHI CHUAN : art du corps destiné à fortifier ce dernier à l'aide d'une série de mouvements souples et lents.

Inscription toute l'année,

Cours d'essai gratuit.

Contact :

Michel DEVEZE : 05 63 58 01 39



N'oubliez pas,
LORSQU'IL Y A 5
DIMANCHES DANS UN
MOIS, L'ÉGLISE DE
SAINT AGNAN OUVRE
SES PORTES LE
DERNIER DIMANCHE
DU MOIS À 09 H 00
POUR LA MESSE.
POUR TOUT
RENSEIGNEMENT,
CONTACTEZ LE
SECRETARIAT AU
05 63 58 06 37

ETAT - CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à :

Malo SERES, né le 07 octobre 2004

Luna SALGUERO-GOEMINNE, née le 23 avril 2005

Chloé TAINTURIER, née le 03 août 2005

Valentin DAYDE, né le 15 décembre 2005

Guilhem SALABERT, né le 03 février 2006

Le baptême civil de **Liya, Lucia VERES** a été célébré le 3 juillet 2005 à Saint Agnan.

Nous félicitons pour leur mariage :

Évelyne CARDONNE et **Christian SIE**, le 25 septembre 2004

Nadine SERAN et **Francis LAMBERT**, le 06 novembre 2004

Virginie BARBE et **Pascal AUDIBERT**, le 23 juillet 2005

Nous déplorons la disparition de :

Maria Rose PARAYRE, née BALS, le 09 décembre 2005



LE RESPECT CA CHANGE LA VIE

SAINT AGNAN adhère à la campagne

le respect, ça change la vie

Au niveau personnel :

Le Respect de soi-même est le sens qu'une personne a de sa propre valeur, ainsi que la manière dont elle prend soin d'elle-même et se présente à autrui.

Au niveau collectif:

Le Respect est la base de l'estime de l'autre.

Le Respect, c'est valider le fait que les êtres humains s'enrichissent mutuellement, tout en acceptant les différences de chacun.

Parce que je respecte la Vie et je respecte Ma Vie,

je respecte Mon entourage, et je respecte Mon langage,

je respecte Ma nature et les biens de Mon village,

je respecte le bien des autres comme Mes propres biens.

Parce que je dit Bonjour à la personne que je croise,

je souris à la personne qui me regarde,

je laisse ma place à une personne âgée,

je respecte la voie publique et la circulation.

Pas de leçon à donner,
Ni aucune morale à faire,
Mais, qui n'est pas concerné ?



www.lerespect.ch